



LA JARRIE

DÉPARTEMENT
DE LA
CHARENTE-MARITIME

AVIS DU MAIRE

Le Maire a l'honneur d'informer les administrés que :

Vu le Code de Procédure Pénale, notamment les articles 255 et suivants ;

Vu les chiffres de populations légales en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2026 pour la Charente-Maritime (recensement INSEE de la population) ;

Sur proposition du Secrétaire Général de la Préfecture de la Charente-Maritime ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du **23 avril 2026**, ils sont informés que le tirage au sort des jurés, pour le Canton de LA JARRIE aura lieu publiquement à la Salle du Conseil (au sein de la Mairie, située Place de la Mairie), le **Mercredi 20 mai 2026 à 17h00**, en présence des Maires du Canton de LA JARRIE.

La Jarrie, le 29 avril 2026



Le maire, 17220

David BAUDON